

FICHE DE POSTE

Responsable de Site(s) (H/F)

1. La position dans la structure

Le Responsable de Site(s) intervient sous l'autorité du Responsable de la Gestion Locative. Il collabore étroitement avec l'équipe du service social.

2. Les missions et activités du poste

Le Responsable de Site(s) a la responsabilité de la gestion locative des sites confiés, du management quotidien du personnel de maintenance et d'entretien, qu'il soit interne ou externe, de la gestion du bâti, de la sécurité du personnel et des occupants, et du suivi de contrats d'exploitation mis en place sur les sites. Il est également garant des équilibres budgétaires de ses sites et de la qualité de service.

Les missions du Responsable de Sites s'articulent autour des axes principaux suivants :

• **Gestion Locative :**

Le Responsable de Site(s) est garant du bon fonctionnement du / des site(s) qui lui sont affectés notamment dans les domaines locatif, administratif et juridique. Il est donc tenu :

- De fédérer les partenariats locaux logement en vue de générer des demandes de logement en adéquation avec la politique de peuplement des résidences confiées ;
- D'assurer les tâches liées aux entrées et sorties des logements (contrat d'occupation, bail, état des lieux, démarche administrative, CAF...)
- De garantir la bonne gestion administrative et financière des sites, dans le respect des budgets validés et des procédures internes ;
- De veiller au bon règlement des loyers et redevances et de mettre en œuvre les actions précontentieuses le cas échéant ;
- D'assurer la qualité de service au sein du patrimoine confié (conditions d'accueil et de vie au sein des résidences, propreté, information et communication auprès des résidents, gestion des réclamations...)
- Organiser l'élection du comité de résidents, du conseil de concertation locative et l'animer ;
- Assurer une vigilance particulière sur les consommations des fluides des sites confiés et mettre en place les actions correctives nécessaires ;
- Relever les compteurs divisionnaires et généraux aux fréquences requises ;

• **Management :**

Le responsable assure l'encadrement du personnel de proximité de nettoyage et de maintenance lorsqu'il est internalisé, et le titulaire du poste est notamment chargé :

- D'organiser le travail des équipes (planning, astreintes, congés ...)
- De valoriser les compétences de son équipe (proposition d'actions de formations, entretiens d'activités ...)

Libellé	Date de la dernière mise à jour	Page
Responsable de site(s)	30/05/2025	1

- De diffuser aux collaborateurs les informations utiles et obligatoires (CSE, ressources humaines, actualités de l'Association...) ;
- De prévoir les moyens nécessaires pour que les collaborateurs puissent assurer leurs missions (outillage, vêtements de travail, ...) ;
- De s'assurer de la bonne réalisation des services rendus par les équipes ;
- De veiller au respect de la réglementation du travail, en lien avec le service Ressources humaines.

Dans le cas où les prestations sont externalisées, le responsable de site(s) est chargé de coordonner et de piloter la mise en œuvre sur sites des contrats de prestations (délais et qualité des interventions, conformité aux cahiers des charges). Il contribue à l'évolution des prestations en participant à l'évaluation régulière des contrats et à l'adaptation des cahiers des charges.

- **Gestion technique du patrimoine confié :**

Le titulaire du poste est responsable de l'entretien courant du patrimoine confié. Ainsi, il doit notamment :

- Garantir le maintien en bon état du patrimoine de l'Association : bâtiments, mobiliers, matériels ;
- Contrôler la bonne réalisation des prestations des contrats d'entretien mis en place par les services supports (le Chargé de la maintenance du patrimoine et le Responsable habitat et occupation des logements) ;
- Suivre la bonne réalisation des travaux ;
- S'assurer de la présence du matériel de sécurité mis en place sur le site (extincteur, détecteur de fumée, plan sécurité, etc.) et informer Chargé de la maintenance du patrimoine de toutes anomalies constatées ;
- Conclure les commandes nécessaires dans le cadre du budget confié (entretien courant, matériel, nettoyage, etc...) ;
- Proposer les travaux d'amélioration au Chargé de la maintenance du patrimoine dans une vision pluriannuelle.

- **Représentation de l'Association auprès des partenaires** (service logements mairie, associations, ...).

- **Participation à la réflexion et au développement de projets internes :**

Le Responsable de sites favorise l'évolution des projets de l'Association

- En participant à l'élaboration du projet de service, en étant force de proposition,
- En participant et en contribuant aux groupes de réflexion des services, à l'amélioration des process internes, et aux différents projets portés par l'Association,
- En étant en veille sur les bonnes pratiques en matière de gestion de proximité, dans le but d'améliorer toujours plus la qualité de service.

Cette liste n'est pas exhaustive et peut évoluer en fonction de l'évolution des missions ou objectifs dévolus au service ou à la fonction.

Libellé	Date de la dernière mise à jour	Page
Responsable de site(s)	30/05/2025	2

3. Les compétences requises pour la tenue du poste

- **Savoir :**

Titulaire d'un Bac +2 professions immobilières et/ou expérience similaire significative dans le secteur de l'immobilier, social de préférence
Maîtrise courante des logiciels Word et Excel

- **Savoir-faire :**

Maîtrise des techniques et de la réglementation de la gestion locative
Rigueur, organisation et respect des consignes
Capacité d'animation et d'encadrement d'équipes
Capacité à contribuer à l'émulation du service et au développement de l'Association
Force de proposition
Ecoute active et capacité de médiation

- **Savoir-être :**

Dynamique et réactif
Capacité d'autonomie
Sens des responsabilités
Conscience professionnelle
Perspicacité
Motivation et capacité à mener à bien des projets (ténacité)

4. Les conditions du poste

Lieu de travail : multi sites
Déplacements fréquents
Remplacements ponctuels de collègues lors de périodes d'absences
Astreintes multi sites
Statut : Agent de maîtrise
Rémunération : selon formation et expérience.

Libellé	Date de la dernière mise à jour	Page
Responsable de site(s)	30/05/2025	3